

*À Fabienne,
avec mon infinie gratitude,
pour m'avoir permis d'expérimenter
de nouvelles formes de vie.*

« Nous ignorons par quels êtres Zeus aurait remplacé
l'humanité condamnée. »

ISMAÏL KADARÉ, *Eschyle ou le grand perdant* (1995),
trad. J. Vrioni et A. Zotos, Paris, LGF, 1997, p. 91.

INTRODUCTION

UN PARADIGME À RÉINVENTER

« Ce grand cœur palpitant du monde
à moitié mort. »

VICTOR HUGO, *Lettre à une femme*

LA CONDITION ÉCO-SOCIO-TECHNIQUE CONTEMPORAINE

Si l'on simplifie les choses, la notion d'innovation, telle qu'elle est actuellement employée dans le langage ordinaire, a deux significations différentes. La première évoque simplement « ce qui est nouveau », conformément à son étymologie latine *novo* ; la seconde renvoie à une acception plus restreinte, et évoque le rapport qui, selon la théorie économique, existe entre le surgissement du nouveau et la croissance. La signification générique est vaste, puisque, à la rigueur, toute création ou transformation de quelque chose, toute acquisition de quoi que ce soit par quelqu'un peuvent être qualifiées d'innovation. La signification économique apparaît quant à elle bien plus restreinte : une innovation consiste en une nouveauté (découverte scientifique, invention ou amélioration technique, transformation d'une organisation) qui, en faisant preuve de son efficacité et de sa rentabilité, nourrit la croissance. Dans son sens large, le terme apparaît d'un usage ancien dans les langues européennes, dans son sens étroit, il a été conçu par

la théorie économique au milieu du xx^e siècle, et c'est surtout depuis les années 1980 que l'interprétation du capitalisme par l'économie de l'innovation justifie des investissements massifs via la Recherche-Développement des grandes firmes mondiales, et s'exprime par la réussite des start-up, réussite apparemment incontestable au vu des extraordinaires succès financiers des plus fameuses d'entre elles, GAFAM, NATU, BATX et autres « licornes¹ ». Bien que nettement différenciées quand on les présente de la sorte, les deux acceptions interfèrent souvent dans le langage ordinaire. Cela est dû au fait qu'un des éléments particulièrement favorables à la croissance industrielle, à savoir, les inventions technologiques, joue un rôle considérable dans les sociétés développées. Et aussi à ceci que, depuis un certain nombre d'années, « innovation » est devenu quasiment synonyme de « réorganisation », d'abord dans les entreprises, puis dans les administrations². Ce qui rend les choses complexes est que ce qu'on nomme « innovation organisationnelle » (autrement appelée « innovation managériale ») ne désigne ni exactement les réalités de l'économie industrielle capitaliste, ni l'apparition générale d'une nouveauté. En revanche, employée dans ce contexte la notion d'innovation évoque bel et bien la logique de performance propre à l'économie industrielle, et prend sens dans une perspective visant

1. GAFAM est l'acronyme qui désigne ordinairement les entreprises Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft; NATU, Netflix, AirBnB, Tesla, Uber; BATX, Baidu, Alibaba, Tencent, Xiaomi. Ces regroupements ne désignent pas des consortiums, mais identifient des entreprises innovantes qui ont opéré des ruptures économiques sur des marchés qu'elles ont contribué à créer (par exemple la microinformatique ou le « streaming ») ou qui étaient déjà constitués (comme la logistique et la distribution, le réseautage entre anciens étudiants d'une même école ou l'hébergement entre particuliers), qui se sont imposées en peu de temps et engendrent des bénéfices records. « Licorne », dans le langage de l'innovation, désigne depuis 2013 les start-up des nouvelles technologies, non cotées en Bourse, dont la valorisation dépasse le milliard de dollars.

2. Sur cet aspect voir en particulier la synthèse de Norbert Alter, *L'innovation ordinaire*, Paris, PUF, 1990.

une efficience organisationnelle accrue. Ce genre d'usage du terme permet de considérer que le sens restreint et technique a envahi des champs d'activité pour la compréhension desquels il n'avait pas été conçu. Toujours est-il que le vaste complexe de significations autour du mot « innovation » nourrit, il convient de le souligner, une représentation mentale qui n'est pas axiologiquement neutre, mais appréciative : « innovation » est un terme souvent connoté positivement, il renvoie spontanément au progrès, c'est-à-dire à la valeur ajoutée qu'on prête au changement mélioratif.

Partant de la double signification courante du terme « innovation », cet ouvrage prend le parti d'examiner prioritairement le sens restreint afin de comprendre la prégnance du sens large et de prendre la mesure de la valorisation du terme. Nous admettons que ce dont parlait en son temps l'économiste Joseph Aloïs Schumpeter a effectivement constitué une « prophétie³ » aujourd'hui largement réalisée. Pour employer une image, parce qu'elle a agi comme une rivière sortie de son lit initial, c'est-à-dire l'économie industrielle, la logique de l'innovation – terme qui désigne une activité d'ordre socio-économique aussi bien qu'une idéologie – a aujourd'hui envahi des champs qui, de prime abord, se situent fort loin d'elle. Par exemple, celui de la modernisation de l'État, ou encore celui de l'économie non directement marchande, de l'économie sociale et solidaire. Actuellement, de nombreuses entités publiques se dotent en effet de « services de l'innovation » ou de « missions innovation », des associations se forment à la pratique des méthodes pour innover et, au-delà de l'opportunisme sémantique, un véritable espoir paraît placé dans les modes propres de la conception innovante pour réformer le service public ou pour améliorer la condition sociale des personnes. Même la transformation des territoires sous l'effet de

3. Cf. Thomas K. McCraw, *Prophet of Innovation: Joseph Schumpeter and Creative Destruction*, Cambridge (Mass.), Belknap Press of Harvard University Press, 2007.

l'économie sociale et solidaire est entretenue par des pratiques revendiquant « l'innovation sociale », terme qui interroge. Ce succès nous conduit à considérer l'innovation comme un véritable paradigme⁴, à savoir, un cadre de référence pour l'action et la pensée humaine. Cet ouvrage vise à identifier les conditions (historiques, théoriques, sociales et politiques) de ce paradigme afin de réfléchir à son sens. Ce faisant, nous entendons notamment établir que l'innovation, bien que « s'emboîtant » dans le paradigme du progrès qui l'a précédé dans la succession des idéologies occidentales, constitue en réalité un paradigme « post-progressiste », c'est-à-dire qu'il est non seulement différent de celui qui l'a précédé du point de vue de la philosophie de l'histoire, mais également, à bien des égards, opposé à lui. Le rapport à la nouveauté, la préparation de son émergence, les risques pris à suivre tel ou tel parti, le rythme des transformations impliquées, les retombées attendues – autant d'aspects où la différence entre les deux paradigmes apparaît considérable.

Ce livre postule que la différence entre les deux paradigmes, bien que parfois intuitivement perçue, gagne à être mieux identifiée et conceptuellement construite afin de saisir la situation contemporaine en fonction de ce que nous pourrions nommer *la condition éco-socio-technique d'aujourd'hui*. Sous l'effet de la réussite de l'économie de l'innovation, les prouesses de la technologie et des nouveaux services bouleversent sans cesse la vie des usagers, qu'ils soient citoyens ou consommateurs, et sur le plan géopolitique les États doivent composer avec la puissance des firmes innovantes mondiales dont plusieurs

4. Ce terme est entendu par référence à la manière dont Thomas S. Kuhn a caractérisé l'établissement de ce qui rend un énoncé scientifique acceptable par une communauté de savants, car conforme au cadre en vigueur (dans les termes de Kuhn, cet énoncé est dit « normal ») ; un paradigme est un ensemble normatif qui permet d'établir la distinction entre ce qui, pour une époque donnée, est considéré comme pertinent ou non-pertinent, vrai ou faux, réel ou non réel. Voir *La Structure des révolutions scientifiques* (1962), trad. L. Meyer, Paris, Flammarion, 1983.

affichent une valeur boursière supérieure au PIB de certains d'entre eux. En d'autres termes, la compréhension philosophique du paradigme de l'innovation, puisque ce dernier engage des activités humaines fondamentales (l'économie, le rapport social, l'usage des technologies), détermine la conscience de l'éco-socio-technie contemporaine. Et celle-ci se confond avec la condition d'une majorité d'humains dans les sociétés développées, dites « de haute technologie ».

Nous devons donc qualifier le changement innovant. Or, il ne va pas de soi, même pour les cas apparemment les moins discutables d'innovations – compte tenu des ruptures révolutionnaires que certains ont engagées pour l'existence des humains : la machine à vapeur, l'automobile, l'électroménager, la microinformatique, la téléphonie mobile connectée. Il apparaît en effet difficile de distinguer les niveaux réels du changement et d'évaluer les transformations (économiques, sociales, politiques) effectives, ainsi que les bouleversements plus profonds pour les humains. C'est pourquoi, puisque l'innovation se mesure en fonction de la nature et du degré des changements qu'elle engendre, la question revient à savoir exactement en quoi les manières d'intégrer à l'activité humaine des nouveautés (découvertes scientifiques, inventions techniques, transformations organisationnelles) entraînent pour elle des changements réels ou profonds. Il n'y a rien d'évident en la matière : même la manière de consommer, qui paraît très susceptible de connaître de véritables mutations, n'apporte pas de bouleversements aussi profonds qu'on pourrait spontanément le croire. Les innovations qu'on dit « radicales », à savoir, l'adoption de techniques ou de procédés tellement nouveaux qu'ils paraissent révolutionner les usages, modifient-elles réellement les manières d'être des humains ? Ce n'est pas certain, en tout cas sur le plan anthropologique où des séries de long terme peuvent être observées, concernant les relations entre les besoins humains, les inventions techniques et les milieux d'expression des usages.

L'INNOVATION SAUVAGE

Entendue de manière aussi étendue qu'on le fait aujourd'hui, l'innovation en est venue à désigner un mode de transformation global de la société. Or, considérer les immenses espoirs mis dans l'innovation économique, organisationnelle et sociale, cela revient à se placer face à nos propres limites : l'époque contemporaine attend manifestement beaucoup de cette seule notion, elle est porteuse de la promesse du changement mélioratif ou de la bonne transformation, sur le plan économique social, politique, voire humain – mais une telle promesse est-elle réalisable ?

Aujourd'hui en effet, c'est-à-dire au moment même où les sociétés industrielles connaissent un tel usage hyperbolique du mot « innovation », ou mieux encore le reçoivent sous la forme d'une véritable injonction à innover, ni son statut épistémologique précis, ni la dimension éthique et politique de ses enjeux ne sont pensés. En d'autres termes, on met en elle de très grands espoirs alors que ni ce qu'elle représente comme type de changement, ni ce qu'elle permet réellement comme vectrice de fins et de valeurs souhaitables n'a été sérieusement réfléchi. Elle apparaît telle une solution miracle, tantôt à partir de la Recherche-Développement des entreprises qui investit massivement en elle du point de vue économique et humain, tantôt à partir de l'acceptabilité des options (technologiques et sociales), processus social et intellectuel dans lequel des forces variées sont combinées pour diffuser les nouveautés. Tout se passe comme si l'on tenait à toutes forces à imposer une vision (fausset) apaisée de l'innovation, qui constituerait le relais évident de ce qu'on appelait autrefois le progrès. Et comme si une approche aussi an-éthique et a-politique était souhaitable parce que toute innovation particulière serait intrinsèquement bonne et désirable.

Or un tel impensé n'est pas raisonnable, et au moins pour deux raisons dont l'examen nous plonge au cœur du propos de cet ouvrage. D'abord, parce que toute innovation s'inscrit

dans des continuités subtiles qu'il est nécessaire de restituer, le changement innovant n'étant jamais aussi radical qu'on veut bien le croire. Il n'est pas raisonnable que la civilisation industrielle, avec ses promesses déçues à l'égard du progrès, confie son salut à la notion d'innovation. Pour qu'une telle possibilité soit seulement envisageable, il faudrait *a minima* mieux tisser les liens entre ces deux notions, en repensant leurs « relations de famille » : le progrès est-il bien le père de l'innovation ? Ou les deux notions entretiennent-elles des relations familiales plus lointaines, comme pour deux cousines ? Quel est l'écart généalogique entre elles ? Dans le cas d'une filiation directe, le père peut-il être fier de ce que sa fille est devenue, ou, s'il éprouve des difficultés à la reconnaître, comment peut-il inspirer sa progéniture afin de lui transmettre son héritage ? Mener une enquête généalogique sur cette filiation offre plusieurs bénéfices : elle ouvre une possibilité pour que la notion de progrès soit repensée dans les conditions économiques, sociales et politiques d'aujourd'hui, et offre l'opportunité d'« humaniser » le système de l'innovation par le rappel des ambitions du progrès.

Ensuite, parce que la force de « disruption » de l'innovation apparaît bien réelle. Ce terme de « disruption », qui signifie en anglais « perturbation » ou « interruption », qualifie aujourd'hui dans la langue française les effets de rupture violente engendrés par les innovations mises en société tous azimuts⁵. Nous soutenons pour notre part que c'est le mouvement même impulsé par l'innovation qui est réellement « sauvagé ». Si bien qu'il nous importe, tandis que la notion générale paraît subir un élargissement sémantique perpétuel, de la ressaisir à travers son idéal type initial dans la théorie économique ; en effet, même si cet élargissement se trouve en quelque sorte légitimé par la racine latine d'un terme qui après tout ne signifie que « ce qui est nouveau », il nous paraît suspect. Visant à accommoder

5. Voir Bernard Stiegler, *Dans la disruption : Comment ne pas devenir fou ?*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2016.

la logique de l'innovation à la transformation des organisations, il la transpose sans la prudence critique nécessaire ni la réflexivité adéquate dans des cadres dans lesquels elle n'a pas été conçue, par exemple dans le cadre de la fonction publique, à l'hôpital, l'école ou l'université, ou encore dans des services désormais dédiés au sein de l'État et des collectivités territoriales. Le danger est que, en transposant de la sorte la logique de l'innovation dans un champ étranger à l'entreprise et à l'industrie, on la ramène confusément au paradigme du progrès (alors qu'elle relève d'une tout autre logique) et on croit du même coup avoir « domestiqué » un pouvoir qui, par essence, ne l'est fondamentalement pas. Précisément, une des finalités de cet ouvrage consiste à déterminer si et comment il est possible d'apprivoiser l'innovation sauvage sans dénaturer sa puissance de réinvention de la réalité.

PROGRÈS, DÉSORDRE, TRANSITIONS

Il ne nous semble en effet nullement pertinent de dénoncer le paradigme de l'innovation de manière univoque, ni de le réfuter de manière catégorique. Une telle attitude semble impossible du fait de l'élan qu'il impulse sur trois plans différents. D'abord, parce que l'esprit d'innovation se traduit par le besoin humain d'engager sa liberté dans une « entreprise » socialisatrice, voire par le désir de transformer le monde. Qualifié de la sorte, il constitue un des ressorts fondamentaux des « sociétés ouvertes » d'aujourd'hui⁶. Sur le plan économique, il tend à se confondre avec le principe qui anime les entreprises depuis que ce terme caractérise un type spécifique

6. Nous entendons par « société ouverte » l'*Open Society* décrite par Karl Popper dans *La Société ouverte et ses ennemis* (1945), trad. J. Bernard et Ph. Monod, Paris, Seuil, 1979, voir par exemple tome 1, *L'Ascendant de Platon*, p. « J'appelle [...] *société ouverte* celle où les individus sont confrontés à des décisions personnelles. », p. 142.